

Rapport public Parcoursup session 2024

Maison Familiale et Rurale de Grandchamp - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Maison Familiale et Rurale de Grandchamp - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux - en apprentissage (3283)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Maison Familiale et Rurale de Grandchamp - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux - en apprentissage (3283)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	53	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Admission après étude du dossier de candidature et entretien.	Admission après étude du dossier de candidature et entretien.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Admission après étude du dossier de candidature et entretien.	Admission après étude du dossier de candidature et entretien.	Essentiel
Savoir-être	Admission après étude du dossier de candidature et entretien.	Admission après étude du dossier de candidature et entretien.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Admission après étude du dossier de candidature et entretien.	Admission après étude du dossier de candidature et entretien.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Admission après étude du dossier de candidature et entretien.	Admission après étude du dossier de candidature et entretien.	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Il n'y a pas de sélection des dossiers liée au statut d'apprentissage. Il faut répondre uniquement aux pré-requis académiques.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est fortement conseillé aux candidats de prendre contact, le plus rapidement possible, avec l'établissement pour travailler sur la recherche d'un maître d'apprentissage

Signature :

AUDREY FRANCHOIS,

Chef d'établissement de l'établissement Maison
Familiale et Rurale de Grandchamp